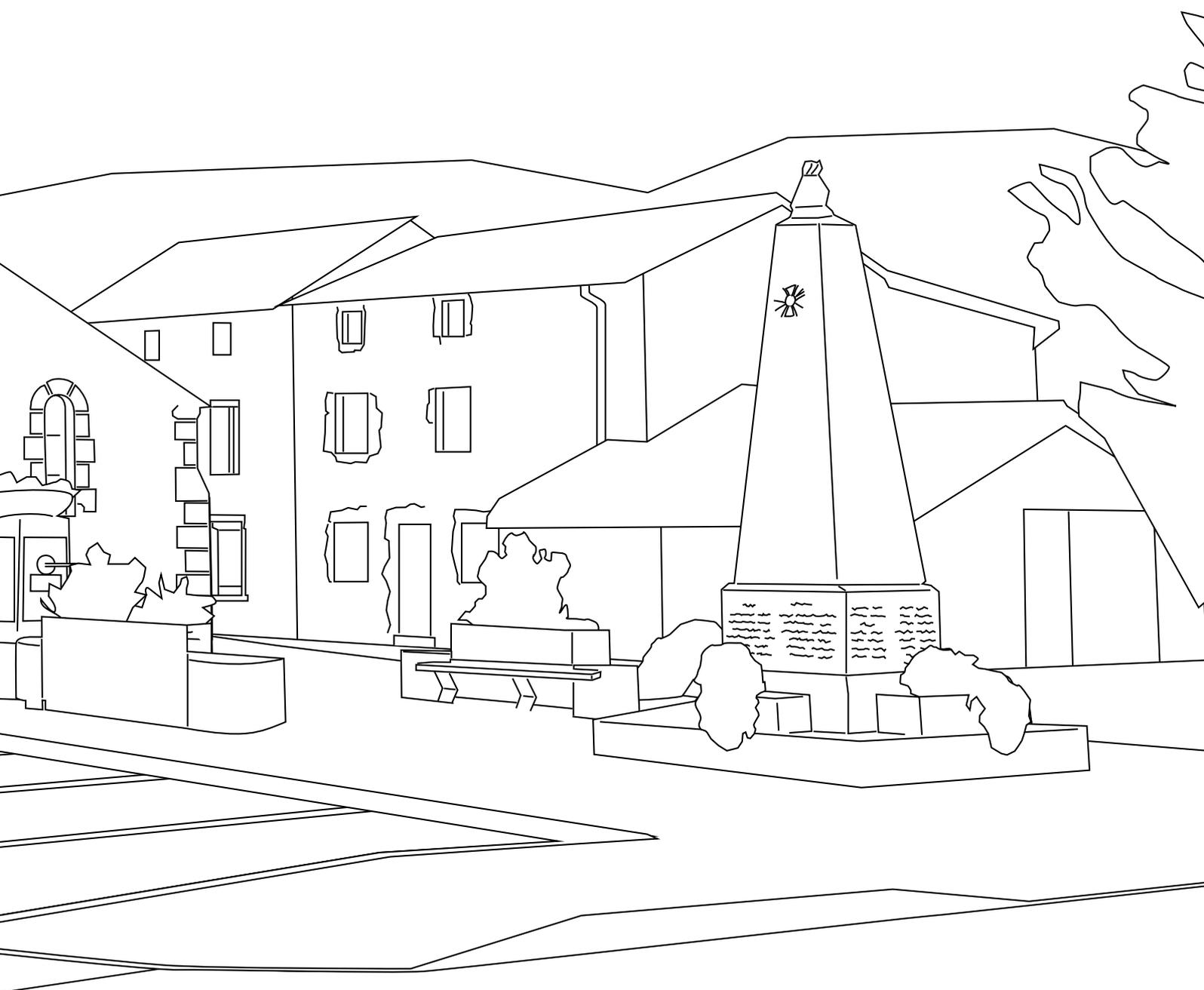


Lavoûte sur Loire

Bulletin Municipal
2024



Informations pratiques

Responsable :
Jean-Paul Beaumel

Membres de la commission:
Joëlle Lebaron-Oubrier
Natacha Gaudin
Cécile Storni
Didier Chalencou
Joël Collange

Rédaction:
Mairie

Crédit photos:
Mairie,
Gérard Lebaron
La Crèche
L'école de la Galoche
le CIGAL
L'Amicale des Parents d'Elèves

Mairie

Horaires d'ouvertures
9h - 12h du lundi au samedi

Contacts
04 71 08 50 13
mairie@lavoutesurloire.fr
www.lavoutesurloire.fr
ILLIWAP «mairie de Lavoute sur Loire»

Agence Postale

Horaires d'ouvertures
8h30 - 12h du mardi au samedi

Contacts
04 71 01 26 44
www.laposte.fr

Recensement 2022

821 personnes pour la population municipale qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle à Lavoute sur Loire.

18 personnes (population à part) qui résident habituellement en dehors de la commune mais qui ont conservé une résidence à Lavoute sur Loire (ex : les étudiants, personne en EHPAD ...)

Soit un total de **839** habitants à Lavoute sur Loire

État Civil

Naissances
6
Décès
7
Mariages
3



Mot du Maire

Voici l'année 2024 qui pointe son nez et nous vous offrons l'opportunité de suivre la vie communale au moyen de ce bulletin. Je soulignerai plusieurs points particuliers qui sont survenus en 2023.

1. Le vote du budget devient de plus en plus difficile avec l'augmentation générale des coûts de fonctionnement. Par exemple, nous ne bénéficions pas du tarif réglementé d'électricité, celui-ci a connu une forte fluctuation passant de 47€ à 650€ le Mwh, puis après négociation du syndicat d'énergie, (regroupant 12 dpts) avec les fournisseurs, le Mwh est redescendu à 350 € pour atteindre au 12 décembre 90€ le Mwh. Ce dernier montant bien qu'en baisse représente une augmentation conséquente du budget électricité concomitamment des autres dépenses en hausse également.

À cela s'ajoute les baisses des dotations de l'État soit 56 883 € en 3 ans en moins sur le budget communal. Par ailleurs, seul 40% de la population Lavoutoise paie des impôts locaux, de ce fait nous avons choisi de ne pas augmenter nos taux communaux d'impositions afin de préserver le pouvoir d'achat. Tout cela impacte nos revenus, induisant une stagnation des recettes communales qui aura pour conséquence une limitation des investissements communaux pendant quelques années.

2. Le 3 juin, le Prince Albert II de Monaco est venu en visite sur les terres de ses aïeux. Ce fut pour moi l'occasion d'accueillir un chef d'état pour la deuxième fois après celle du Président de la République, Jacques CHIRAC, en 1995. D'ores et déjà, la commune est inscrite dans le circuit des «sites historiques Grimaldi de Monaco» (<https://www.sitesgrimaldimonaco.fr/>), ce qui est un plus pour le développement touristique.

3. La voie verte «Via Fluvia» ouverte entre Adiac (commune de Beaulieu) et le Pont de la Galoche permet aux promeneurs de se déplacer plus aisément. Le prolongement jusqu'au bourg (gare) se fera dans les mois à venir.

4. Les situations conflictuelles, les agissements intolérables au sein de notre école communale ont impacté le travail des enseignants et des ATSEMS. Ces dissensions ont eu un effet délétère sur les enfants et sur le personnel. Le climat de tension est préjudiciable sur chacun, entraînant de la souffrance et de l'épuisement. En entente avec l'inspecteur d'académie, nous serons désormais intransigeants, nous n'accepterons aucun

débordement tant des parents que des élèves, ainsi notre école retrouvera sa sérénité afin que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions. La rentrée de septembre s'est bien passée et nous constatons une nette amélioration.

Concernant les travaux, vous trouverez dans ce bulletin un récapitulatif des réalisations déjà effectuées.

D'autres ont pris du retard par manque de disponibilité des entreprises et du matériel, ils sont reportés début 2024 :

→ Le remplacement de 76 lanternes d'éclairage public dans le bourg, Labistour, Le verdier
→ L'enfouissement des réseaux assainissement à l'impasse du Couderc.

La modification du PLU est en pause car les Maires Ruraux contestent la loi ZAN (Zéro Artificialisation Net) qui pénalise fortement nos communes, par exemple pour notre commune nous passerions de 15 hectares constructibles à seulement 5 hectares et cela pour les 10 prochaines années.

La Couverture téléphonique va s'améliorer avec la construction d'un relais, les études techniques sont en cours, le permis d'aménager est en instruction. Une réunion publique a eu lieu le 14 novembre 23, le dossier est consultable en mairie.

Pour 2024, nous avons lancé une étude avec l'aide de «Ingé 43» (Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire) pour l'aménagement de l'avenue de la Résistance avec la création



d'un parking afin de libérer les trottoirs, redonner la place aux piétons et sécuriser les déplacements. La zone de covoiturage, qu'est devenue la place des Anciens Combattants, sera réorientée vers ce nouveau parking. Ce projet est programmé sur plusieurs années pour les raisons financières évoquées en début d'éditorial.

Cet été, le CIGAL a animé la commune avec en juin la fête du pain à Pimparoux, en juillet la Rasclade avec encore cette année un grand millésime. Un grand merci aux Bénévoles des associations participantes qui assurent, dans la joie et la bonne humeur, le bon déroulement de ces fêtes qui sans eux n'existeraient pas.

Soyez assurés que nous faisons au mieux pour faire vivre notre commune avec les moyens financiers dont nous disposons. Je vous souhaite une très Bonne Année 2024 à toutes et à tous, que nous puissions retrouver une situation plus confortable et continuer à vivre en paix, j'ai également une pensée particulière pour ceux qui souffrent et pour ceux qui nous ont quittés.

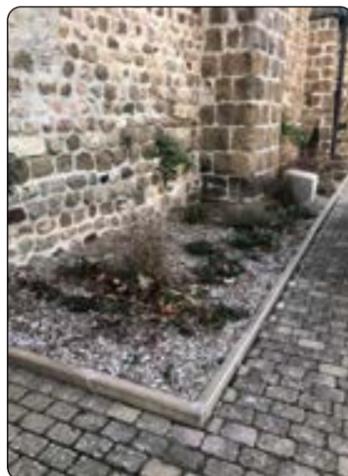
Jean-Paul Beaumel

A Travaux

Place de l'Église



Des travaux ont été engagés sur le clocher de l'église, l'entreprise «Alti toiture» de Blavozy, intervient pour le démoussage de la toiture, la purge des façades du clocher et le nettoyage des toitures.



Les employés communaux ont également aménagé les abords de l'église.

Antenne 4 G

Pour faire suite à l'information donnée dans le bulletin 2022, concernant le dispositif «New-Deal» mis en place par l'état, les études d'implantation de l'antenne se sont achevées. En lien avec l'opérateur «Free», en charge de l'installation, nous avons défini la zone d'installation de l'antenne. La parcelle retenue se trouve sur la route de Saint Paulien au-dessus du Cros et permettra ainsi une amélioration du réseau 4G sur l'ensemble du bourg dès 2024.



Emblaves

Dans le bourg d'Emblaves, l'ancienne maison de Mme Julie Faure, en ruine, a été démolie pour laisser place à une belle place qui portera le nom de «Place Julie Faure» en mémoire de l'ancienne occupante..

Salle polyvalente

Les 3 châssis des fenêtres de toit ont été changés par l'entreprise MACP ainsi que les portes des garages qui à présent sont motorisées.



Parc de jeu enfant

L'espace de jeu enfant est doté d'une nouvelle balançoire à bascule.

Pour rappel ! cette aire de jeux est réservée aux enfants de 2 ans à 6 ans sous la responsabilité des parents ou d'accompagnants majeurs.

Distributeur de sacs à crottes

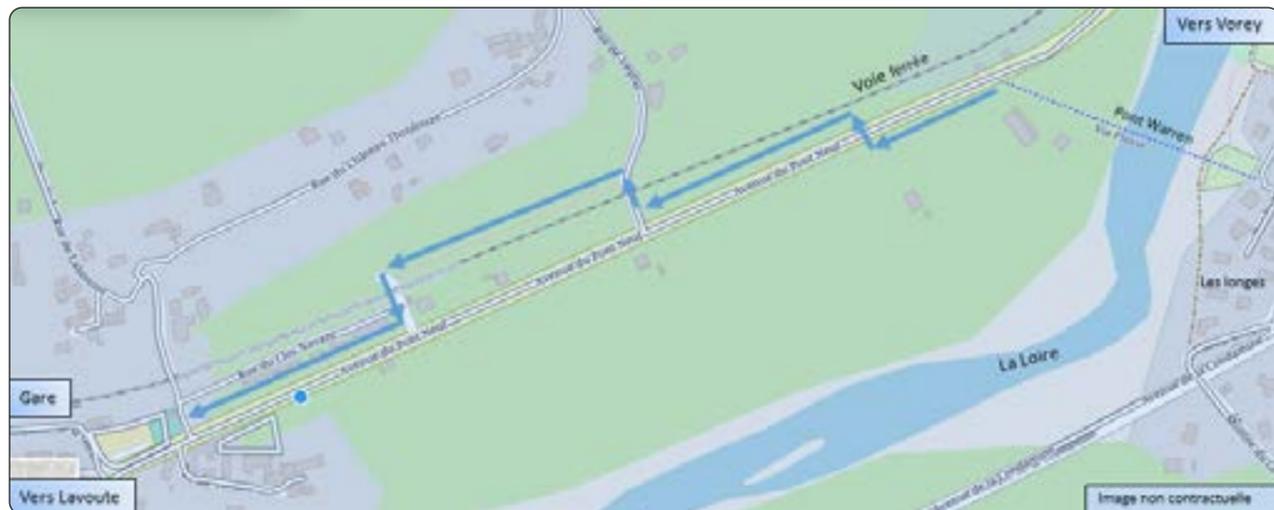
Vous êtes l'heureux propriétaire d'un gentil chien et vous souhaitez garantir la propreté des rues de votre village ? Qui n'a jamais évité de justesse de marcher sur une déjection canine ? Ces déjections peuvent être un point noir dans le village, mais représentent surtout un danger de chute et un risque sanitaire réel. En outre, la propreté urbaine n'est pas à

prendre à la légère, car c'est un gage de qualité de vie pour les Lavoutois. Il est donc important de prendre conscience de ce problème et de participer tous ensemble à sa résolution. Utilisez le sac mis à disposition gratuitement pour ramasser la déjection de votre chien et déposer ce sac dans votre bac à déchets





Via Fluvia



Il y a près de 15ans, le projet de la «Via Fluvia» a démarré avec la Communauté de commune de l'Emblavez, à présent la Communauté d'Agglomération en assure la maîtrise d'ouvrage. Chaque année un bilan est dressé, le dernier qui s'est tenu à Beaulieu en décembre, atteste de l'augmentation de l'utilisation de cette voie surtout depuis l'ouverture du tronçon entre Adiac (commune de Beaulieu) et le pont de la Galoche (lotissement des Longes). De nombreux habitants des communes alentour et des promeneurs extérieurs à l'Emblavez empruntent cette voie, à vélo, à pied, en patin à roulettes...

La deuxième tranche est lancée sur 2 axes, la sécurisation du tronçon entre Saint Julien du Pinet et Rosières, l'autre axe concerne la partie entre le pont de la Galoche et la Gare de Lavoute.

Après plusieurs réunions avec le Conseil Départemental, nous avons enfin trouvé un accord pour le tracé de ce tronçon et plus particulièrement la traversée de la Départementale 103. La Maîtrise du foncier revenant à la commune de Lavoute, nous avons négocié l'achat des terrains nécessaires à la poursuite de cet aménagement. Nous remercions les propriétaires, qui soucieux de participer à l'expansion

de la commune, ont accepté de vendre une bande de terrain le long de la départementale afin de créer le cheminement jusqu'à la place du Pont neuf, point de départ et ou d'arrivée de la « Via Fluvia ».

La liaison entre la vallée de la Loire et la vallée du Rhône sera ainsi rétablie comme au début du siècle précédent. Nous devons réfléchir à l'aménagement de la place du Pont Neuf, et à la réutilisation du bâtiment antérieurement utilisé par l'association de la boule lavoutoise dissoute depuis octobre 2023. Ce local pourrait retrouver une nouvelle vie dans un projet public ou privé.



Camping

Depuis la reprise du camping en 2016/17 par Mr Stéphane Cortial, nous avons constaté une progression des demandes d'hébergements à la nuitée et concomitamment avec l'avancée des tranches de la «Via Fluvia».

C'est une réelle chance que le tronçon de Lavoute sur Loire soit bientôt achevé, facilitant l'accès des randonneurs-cyclistes et autres randonneurs à pied. La «Via Fluvia» est également un booster économique pour le commerce local. Les cyclistes-campeurs qui arrivent par la véloroute sont admiratifs de la diversité des paysages altiligériens et n'ont qu'une hâte revenir en terre d'Emblavez.



Vierge



La statue de la Vierge et l'Enfant fut réalisée en 1864 par des maçons-tailleurs de pierre de Brives-Charensac. Elle est en pierre de taille. Sa beauté champêtre, sa simplicité gracieuse et délicate, la distingue des statuaires de l'époque.

Elle fut installée sur l'église de Lavoute-sur-Loire en 1865, au moment de l'essor des chemins de fer, concomitamment avec l'édification des vierges sur les églises ou sur les promontoires rocheux. «Cela afin que les voyageurs puissent faire leurs dévotions en regardant par la fenêtre (cf. : Renaud-Morand Bénédicte «Un motif paysager récurrent : les statues de Vierges colossales sur promontoire rocheux». Les carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine – Région Auvergne-Rhône-Alpes [en ligne], 20 février 2017. URL : <https://inventaire-rra.hypotheses.org/4174>)».

Son poids menaçant la structure de l'église, elle en fut retirée en 1951. Couchée sur la place du village, elle resta oubliée et négligée pendant deux années. En 1953, pour la sauver d'un averse brocanteur qui allait la vendre à St-Etienne, Louis Achard, soutenu par des villageois, la montèrent sur un char tiré par deux boeufs, au «Rocher des Cocus», bravant l'avis du prêtre. Ils la scellèrent pourtant sur le socle qu'ils avaient construit pour elle. Devant le fait accompli, l'évêque du Puy-en-Velay conseilla ardemment de changer le nom du rocher, depuis, il se nomme le «Rocher des Coucous».

«Qu'elle soit un symbole Chrétien ou un symbole poétique par excellence, nous pourrions rêver ensemble que la vierge et l'enfant, dans sa gangue de paix et de verdure, le regard tourné vers l'infini, protège la Vie sur Terre... et que nous l'y aidions.»

Esther Gaubert



La vierge et les trois hectares attenants sont une propriété privée appartenant à Esther Gaubert et Philippe Foucher, classée réserve de chasse. Les propriétaires déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents. Bien que le site soit placé sous vidéosurveillance, tous y sont les bienvenus, car «La vierge n'appartient qu'à elle-même», et c'est à chacun d'entre nous d'en prendre soin.

Prince de Monaco



Le 3 juin 2023, Son Altesse Sérénissime Albert II de Monaco est venue à Lavoute sur Loire, terre d'une partie de ses ancêtres. En effet, c'est au château de Lavoute sur Loire, lieu de résidence des Ducs de Polignac depuis le 17e, que les grands-parents du Prince Albert de Monaco se sont rencontrés. Charlotte Grimaldi, Duchesse de Valentinois venait, depuis plusieurs années (1915 1917), en villégiature au Château afin de profiter du calme des bords de Loire. Elle rencontre le Comte Pierre de Polignac au cours de ses séjours en cette terre de l'Emblavez, qui veut dire terre à blé, arrosée par la Loire et située en Haute Loire.

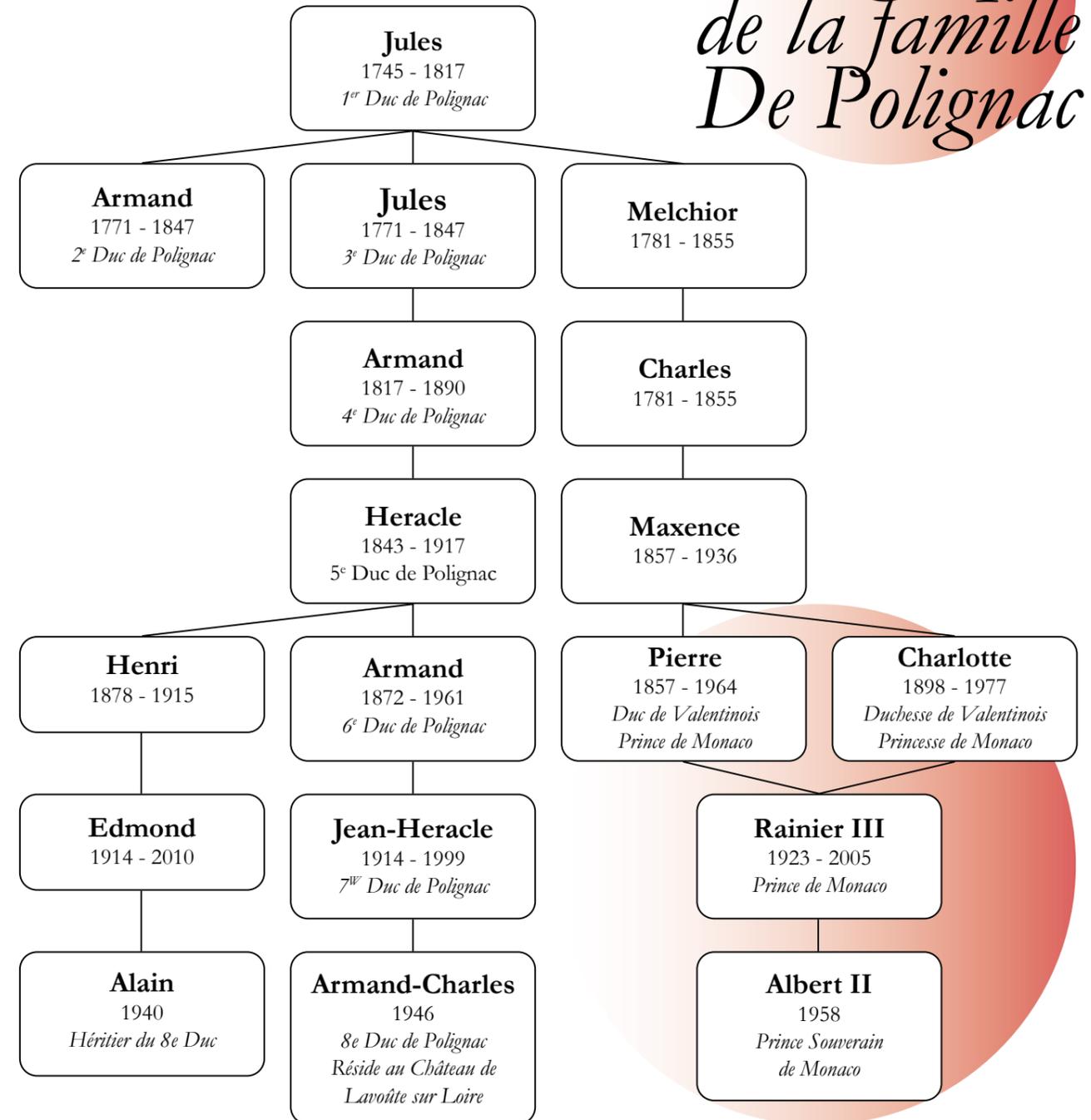
En 1920, le Comte Pierre de Polignac convole avec la Princesse Charlotte Grimaldi, fille du Prince Louis II, alors prince héritaire de Monaco. De cette union, naîtront la Princesse Antoinette et le Prince Rainier, futur souverain de la Principauté et père de l'actuel Prince de Monaco : Albert II de Monaco.

Le château de Lavoute sur Loire est toujours propriété d'Armand-Charles de Polignac 8e Duc, il est le cousin d'Albert II.



Famille De Polignac

Branche Monegasque de la famille De Polignac



École



Atelier chocolat « Pâtisserie Guyot »

Les 3 classes ont eu l'intervention de Mr Guyot, pâtissier-chocolatier à Vorey sur Arzon. Les élèves ont d'abord étudié la production de cacao : de la fève du cacao à la fabrication du chocolat. Les élèves ont aimé confectionner des roses des sables, des sucettes en chocolat, des petits poulaillers... Et pour finir, ils se sont bien régelés.



10

Grotte Chauvet et Site Antique d'Alba la Romaine.

38 élèves de l'école de la Galoche et 6 adultes sont partis en voyage patrimoine sur les traces du passé en Ardèche. Première escale sur l'art au temps de la Préhistoire à la grotte Chauvet le 30 mars.

Les enfants ont été impressionnés et séduits par le spectacle animal, séance de cinéma immersive à 360°. Un voyage féérique dans le monde animal, de la Préhistoire à nos jours. Ensuite, ils ont visité la Galerie de L'Aurignacien pour mieux comprendre la vie de cet ancêtre homo sapiens qui a vécu il y a 38 000 ans.

La visite de la grotte à la torche a permis d'entrer dans le monde de l'art pariétal et de vivre une expérience unique en observant les dessins les plus anciens de l'Humanité.

Des ateliers ont permis d'approfondir les rites des premiers hommes : l'atelier art pariétal où les enfants se sont exprimés en dessinant au charbon dans la grotte d'atelier, l'atelier parure pour les plus grands, l'atelier modelage pour les plus jeunes.



Le gîte de groupe à Villeneuve de Berg Aravi tous les participants, une demeure datant de 1350, rénovée de manière artistique, confortable et accueillante.

Deuxième escale, l'art à l'Antiquité au Muséal d'Alba la Romaine le 31 mars.

Les enfants ont fait une visite active du Musée à la recherche d'objets antiques puis réalisé une chasse au trésor sur le site antique, pour découvrir la ville gallo-romaine d'Alba Helvorum avec son forum, sa curie, son temple, ses boutiques, son théâtre...

L'atelier mosaïque-Pixel à la romaine a permis aux élèves d'observer les mosaïques du Musée puis de créer leur propre mosaïque.

Les élèves des deux classes sont revenus enchantés de leur séjour en Ardèche. Un grand merci à l'APE et à la mairie qui ont financé en grande partie le séjour.



Projet « école dehors »

Depuis septembre, les 3 classes ont un projet commun: faire classe en extérieur une après-midi tous les 15 jours du CP au Cm2 et toutes les semaines pour les maternelles. Cette pratique est fondée sur des enjeux de santé et de bien-être. Elle donne sens aux apprentissages, permet une activité physique, de la coopération et une connexion avec la nature indispensable aux générations futures.



L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) est une association indépendante à but non lucratif (loi 1901) animée bénévolement par des parents d'élèves, ceux-ci sont indépendants des représentants des parents d'élèves élus.

L'Amicale des Parents d'Elèves organise des manifestations au fil de l'année afin de financer les projets destinés aux enfants de l'école et mis en place par l'équipe enseignante dans le cadre scolaire.



Actions à venir pour 2023/2024

- Vente de pizzas (novembre 2023)
Vente de chocolats
- Fête de Noël (jeux, vente de crêpes et vin chaud le 1^{er} décembre 2023)
 - Vente de fleurs
- Benne pour récupération de ferraille
 - Vente de burgers
 - Vente de bière
- Journée sur le thème PARIS 2024 le 1^{er} juin 2024.

Actions menées les années précédentes

- Vente de pizzas
- Fête de Noël Fête de Noël (vente de chocolats, de plateaux charcuterie et fromage, tombola)
 - Vente de burgers
 - Vente de fleurs
 - Kermesse
- Vente de crêpes lors de la Rasclade

Qui ont permis de financer :

- Noël à l'école (goûters, cadeaux garderie, cadeaux classes)
- Voyage scolaire en Ardèche pour les CP CE ET CM
 - Sortie des maternelles à Polignac
 - Sortie Musée Crozatier
- Inscription à l'USEP pour 2023/2024

Voilà plus de 10 ans que l'Association «Mini Pouce» a vu le jour pour l'ouverture des Micro-crèches de Lavoute sur Loire et Saint Vincent. Nos structures peuvent accueillir jusqu'à 10 enfants, du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30. À Lavoute sur Loire, 27 enfants ont été accueillis sur l'année 2023. Nos structures associatives font parties de l'Agglomération du Puy en Velay depuis 2019.

Depuis le 1^{er} Juillet 2023, suite à une délégation de service public mise en place sur le territoire de l'agglomération, nous sommes heureux de poursuivre notre activité sous forme associative affiliée aux statuts ADMR, impliquant fortement un bureau de parents, bénévoles, indispensable pour faire vivre nos Micro-crèches.

À la suite de cette DSP, les Micro-crèches ont pu mettre en place la fourniture des couches pour tous les enfants accueillis ainsi que les repas et goûter pour les enfants mangeant en morceaux depuis la rentrée du 4/09/2023. Un service sans coût supplémentaire pour les familles qui est fortement apprécié.

Sur cette année 2023, nous avons compté de nombreux parents bénévoles au sein de notre Conseil d'Administration permettant cette gestion de proximité rurale avec les équipes professionnelles mais aussi avec nos partenaires locaux comme les mairies qui s'impliquent du mieux que possible dans la vie et le devenir de nos établissements.

Chaque année, entre avril et juin, une Assemblée générale a lieu pour présenter nos rapports : moral, financier et d'activité de nos structures. La présence des parents y est essentielle afin de suivre nos différents projets et réélire les membres du bureau (Président, Vice-Président, Trésorière, Trésorière-adjointe, Secrétaire et Secrétaire-adjointe) et parents souhaitant intégrer les membres du Conseil d'Administration. Chacun avec leur compétence et leur statut pense et organise les projets soumis de la part des équipes et de la directrice puis vote les décisions indispensables au bon fonctionnement de nos établissements.



Adresse

17 Avenue de la Résistance
43800 Lavoute sur Loire

Contacts

04 71 03 63 89
direction.minipouce@fede43.admr.org

Voici quelques temps forts 2023 :

- Au mois de Juin, 8 enfants et 4 professionnelles ont pu se rendre en bus au Puy en Velay pour une balade dans le centre historique du Puy en petit train suivi d'un temps de jeux et pique-nique au jardin Henri Vinay.
- Au mois de Juillet, la fête des familles sur le thème de la nature a permis d'accueillir de nombreuses familles pour un riche moment de partage enfants-parents-professionnelles.
- Fin Octobre, une matinée aux couleurs d'Halloween a été proposée pour les enfants de la Micro-crèche par l'équipe aux divers jeux et propositions éducatives.
- Au mois de Novembre, 5 enfants de Lavoute et 4 de Saint Vincent ont partagé un moment ensemble à la médiathèque de Saint Vincent, accueillis par Babeth Cultien pour découvrir de nouvelles histoires et de nouveaux jeux.
- Au mois de Décembre, un petit déjeuner de Noël a été proposé pour les parents avant de commencer leur journée au travail et le spectacle «Le cirque enchanté de Noël» par la compagnie Fabulouse a eu lieu le Vendredi 15/12/2023 pour le plus grand bonheur de petits et des grands permettant de clôturer cette riche année 2023.

Les Micro-crèches s'inscrivent aussi depuis de nombreuses années dans les actions à la parentalité avec le réseau des structures enfance jeunesse de l'Emblavez.

En 2023, de nombreux parents et enfants ont participé aux 4 saisons de la famille avec notamment le premier atelier phare du printemps ; atelier danse proposé par Estelle Pirabeau au CAP à Lavoute sur Loire en Avril.

Nous avons aussi proposé une conférence sur le thème du Harcèlement le 28/11/2023 à l'Embarcadère de Vorey qui a énormément plu aux parents, professionnelles et personnes présentes ce soir-là. Nous sommes fiers de partager cela avec les familles de notre territoire qui participent à de nombreuses réunions permettant de donner leurs avis, leurs idées, leurs envies pour se rencontrer et faire ensemble ; parents-enfants.

Bibliothèque

La bibliothèque vous accueille dans ses locaux route du Puy, le mardi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

L'adhésion est gratuite. Un choix varié de livres pour enfants et adultes vous est proposé : romans, albums enfants, bandes-dessinées enfants et adultes, mangas, livres audio enfants et adultes, documentaires... La fréquentation de la bibliothèque reste stable.



Des achats réguliers, tant pour les enfants que pour les adultes, participent au renouvellement du fond de lecture, complétés par des prêts réguliers de la bibliothèque départementale. Vous pouvez également consulter le catalogue du réseau des bibliothèques de l'Emblavez <https://www.bibliis-emblavez.fr/> et ainsi réserver un livre d'un autre site auprès de votre bibliothèque de rattachement.

Pour permettre l'accès à la lecture des personnes ne pouvant pas se déplacer, les membres de la bibliothèque proposent d'apporter à domicile, les livres de leur choix. Pour cela, contactez Mme CHAPPUIS au 06.31.17.16.30.

N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque lors des ouvertures.

Durant l'année écoulée différentes animations ont été proposées : une animation «autour du martin-pêcheur» au sein de l'école de la commune, une sortie «À la découverte des champignons de nos forêts» avec une conférence l'après-midi et un spectacle à destination des

enfants «Le gros navet» qui s'est tenu à la salle polyvalente. L'adhésion à la bibliothèque donne également accès, gratuitement, à la plate-forme en ligne «Althèque». Ce service accessible en permanence vous offre un panel très diversifié : films, documentaires, concerts, musique, presse, formation en ligne.



Journée de la nature

Le samedi 18 mars 23 se déroulait la journée «J'aime la Nature propre» organisée au niveau national par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et relayée sur tout le territoire par les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC).

En Haute-Loire, la Fédération Départementale des Chasseurs en partenariat avec les Mairies et les Associations Communales de Chasse Agréées de Lavoûte sur Loire et St Saint Vincent ont répondu présentes en organisant deux points de rendez-vous à la Mairie de Lavoûte sur Loire et au local des chasseurs à Saint Vincent pour cette matinée éco-citoyenne utile à la préservation de la nature et de notre environnement.

Après l'accueil des participants par les municipalités et les ACCA autour d'un café, la Fédération des Chasseurs a présenté cette action et le bilan de la saison dernière. En 2022, le bilan national était le suivant : 65 000 participants, 1 600 points de collecte, 32 départements, 8 000 m³ de déchets collectés, soit 80 semi-remorques ou 3,5 piscines olympiques.



Ensuite, la cinquantaine de participants équipée de gants, sacs poubelle et de pinces s'est rendue en différents points préalablement identifiés (bord de Loire, bois, chemin, combe...) pour ramasser une diversité de débris : bouteilles plastique, pneus, ferrailles, plastiques...

Les participants de différents horizons : habitants des communes, étudiants, enfants, pêcheurs, randonneurs, chasseurs, tous passionnés de nature et sensibles aux actions environnementales ont ainsi contribué au nettoyage de plusieurs secteurs en recueillant environ 10 m³ de déchets qui seront traités par les services des communes.

Après plusieurs heures d'efforts, la matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et d'un casse-croûte au local des chasseurs de Saint Vincent.

Contacts

04 71 08 58 05

bibliotheque@lavoutesurloire.fr

Festivités

Rasclade



1200 à 1300 repas servis sur les deux soirées grâce aux 100 bénévoles participants à l'organisation (mise en place, service, rangement et nettoyage tout cela sur 4 jours).

L'orchestre Gilou Rétro Musette a animé la soirée et participé à la bonne ambiance, chacun gardera un excellent souvenir.



Ronde du pain

200 boules de pain et 100 brioches cuites dans le four de Pimparoux par nos boulangers. 230 repas campagnards servis en soirée. Une trentaine de bénévoles pour l'organisation.



Gouter des aînés

Cette année, le dimanche 21 mai nous avons accueilli nos aînés pour un après-midi conté et gourmand. Manue Gracia de l'association «Kons'l'diz» des Villettes nous a distrait par ces histoires, ensuite nous avons pu nous régaler avec les gourmandises concoctées par la pâtissière des Délices de Lavoute.



Vide grenier

Malgré les très mauvaises conditions météo, 25 exposants ont débatté sur l'espace de la salle polyvalente ce qui est bien en dessous des attentes des bénévoles qui ont organisé cette manifestation.

Vogue

Le CIGAL a offert l'apéritif aux lavoutois et organisé une ballade en petit train à destination des enfants.

16

Beaulavi

L'association BEAULAVI propose un service de portage de repas sur les communes de Beaulieu, Lavoûte-sur-Loire, Saint-Vincent et Rosières.

Chaque commune citée participe à part égale au financement de l'association.

Ce service s'adresse à toute personne âgée de plus de 65 ans en perte d'autonomie mais également à toute personne handicapée momentanément ou durablement, ou dans une période de difficulté et ce quel que soit son âge.

Ces repas peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Beaulieu et livrés, entre 7h et 13h, dans des barquettes plastiques operculées à usage unique.

Le portage est effectué quotidiennement sauf pour le repas du samedi qui est livré avec celui du vendredi. Un repas peut-être livré le vendredi pour le dimanche cependant il sera identique à celui du vendredi ou du samedi.

Beaulavi par l'intermédiaire de sa salariée préserve le lien social, favorise le maintien, rassure les familles grâce à cette visite quotidienne.

 **BEAULAVI**
Portage de repas à domicile

**Possibilité de commander
1 à 7 repas par semaine
livraisons du lundi au vendredi**

9€ / repas

**Contactez-nous au 06 18 19 34 52
ou sur beaulavi43800@gmail.com**



Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur le service de portage de repas à domicile, n'hésitez pas à nous contacter.

Marché Noël Emblamap



Emblamap est dans sa 6ème année d'existence et 62 familles (consom'acteurs), venant des différentes communes de l'Emblavez, participent au développement du circuit court local. Les quatre lettres AMAP signifient Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

17 producteurs permanents proposent les divers produits alimentaires (pains, pâtes et farines, légumes, viande de volailles, boeuf, veau, porc, mouton, agneau, oeuf, fromages de vache, chèvre, brebis, miel, bière, café, confitures) et approvisionnent ces familles chaque semaine selon un planning établi.

6 autres producteurs périodiques (lentilles, vin, fruits, agrumes) proposent aussi leurs produits et viennent suivant les saisons de production. Les permanences sont assurées, par des bénévoles disponibles chaque jeudi de 18h à 19h, au stade dans le lotissement des Longes.

Cette année 2023 Emblamap a organisé 3 marchés de producteurs (Juin à St. Vincent - Juillet à St. Etienne-Lardeyrol et Août à Lavoûte sur Loire.)

Chaque année, Emblamap participe à une journée d'information, auprès des étudiants de l'ISVT de Vals, sur le circuit court et le maintien de l'agriculture paysanne.



Forum des asso

Le 2 septembre 2023, au gymnase du Centre Aqua Passion de Lavoûte-sur-Loire, a eu lieu le forum des associations de l'Emblavez.

18 associations de tout l'Emblavez étaient présentes, Lavoûte-sur-Loire était représentée par le Badminton Club Emblavez, La Virevolte (danse), L'Emblamap et le Groupement Emblavez Jeunes (foot).

Les visiteurs étaient nombreux pour se renseigner auprès des stands, pour essayer le badminton, le tennis ou le tir. Ils ont également pu profiter de démonstrations de Viet Vo Dao (AVAM), de Badminton (BCE) ou de chants (Voix et Vibrations).



Badminton

Le Badminton Club Emblavez est une association (loi 1901) créée en 2006 dont le but est de promouvoir la pratique du badminton, celui-ci est affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBad).

En 2006, à sa création le club comptait 54 licenciés. Pour cette saison 2023-2024, déjà plus de 76 adhérents sont inscrits au club, chiffre en augmentation. À noter, le BCE est particulièrement représenté par des jeunes -18 ans et des adultes de +35 ans.

Le BCE a organisé plusieurs événements marquants cette année :

- La 1ère journée du «Circuit jeune» organisé par le Comité départemental le 18 novembre 2023 à Lavoûte sur Loire
- Le tournoi éco responsable «l'éco plume de l'Emblavez» le 18 et 19 mars 2023 pour les adultes, cette année 2024 se jouera la 10ème édition de notre tournoi !
- Le tournoi «EcoKids» le 22 avril 2023 destiné aux jeunes mais aussi ouvert à quelques adultes en mixte.



Les entraînements du club ont lieu au gymnase du Centre Aqua Passion les mercredis de 17h30 à 19h pour le groupe «jeune», les lundis de 18h30 à 21h45 et mercredis de 19h à 21h45 pour les adultes. Un créneau familial est proposé également en jeu libre le dimanche matin de 10h à 12h pour les adhérents au club.

Le BCE participe aussi aux compétitions départementales avec deux équipes inscrites en division 2. Deux équipes inscrites (dont une équipe 100 % jeune) en «découverte», cette division permet aux novices de découvrir la compétition en équipe.

Les premiers matchs de 2ème division se sont joués dans les locaux des différents clubs les 5 et 26 novembre 2023, les prochains en janvier et février 2024.

Le BCE participe aussi aux interclubs vétérans (catégorie des + 35 ans), en 2023, trois équipes ont concouru.

Outres les compétitions, le BCE propose également des animations conviviales lors des entraînements et des rencontres amicales avec les clubs non affiliés à la FFBad. Si vous souhaitez découvrir le badminton en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au gymnase du CAP les lundis ou mercredis soirs !

TSBE

Le TSBE a entrepris des travaux sur le stand de tir extérieur, qui s'achèveront en 2024.

Afin d'éviter des intrusions abusives telles que : anciens licenciés n'ayant pas renouvelé leur licence, ou personnes invitées sans autorisation par un membre, le club a décidé d'installer un accès par empreinte digitale.

De plus, trois caméras seront mises en place afin de surveiller que les règles établies en matière d'utilisation du stand

soient bien appliquées.

Parallèlement à cela, afin de réduire l'impact sonore et répondre aux demandes des riverains le club va effectuer des travaux dans un premier temps sur un poste du stand 100m, point le plus critique avec le tir sanglier, afin d'en améliorer l'insonorisation. Une prise de mesure avant et après réalisation sera faite et si ces aménagements sont concluants, ils seront étendus sur la totalité des postes du 100 m et du sanglier courant



Médecin

Pendant le mois d'août, nous avons eu plusieurs contacts avec deux médecins potentiellement intéressés pour s'installer sur notre commune. Nous avons travaillé en lien avec le Dr Christine Butez, généraliste à la maison médicale, et les représentants des structures officielles (ARS, Département, Agglo, CPTS Craponne...) pour nous accompagner sur cette installation.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir le Dr Erkan POYRAZ qui a pris ses fonctions en janvier 2024.

Le Dr Erkan POYRAZ connaît déjà le territoire de l'Emblavez puisqu'il a effectué une partie de son internat auprès du Dr Butez.

Prendre rendez-vous en ligne :

<https://www.docteur-poyraz.fr/>

ou par téléphone : 04.15.46.01.81



Demande administrative

Vous voulez faire des modifications, des travaux sur votre propriété

→ rapprochez vous de la Mairie car vous devrez faire une déclaration préalable (DP) aux travaux.

(Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F17578>)

La déclaration préalable (DP) peut être faite par les personnes suivantes :

- Propriétaire(s) du terrain ou leur mandataire
- Acquéreur du bien
- Entreprises autorisées par le ou les propriétaires à effectuer les travaux
- Personnes en indivision ou leur mandataire
- Syndic et copropriétaire
- Bénéficiaire d'une expropriation

Les travaux et constructions suivants peuvent faire l'objet d'une DP :

- Construction d'une maison individuelle
- Agrandissement et surélévation d'une maison individuelle
- Aménagement des combles
- Transformation d'un garage en chambre
- Travaux sur la toiture
- Installation d'une fenêtre de toit
- Création d'une ouverture
- Changement de fenêtres ou de volets ou de porte par un autre modèle
- Ravalement de façade
- Installation d'une piscine
- Creuser une cave
- Construction d'un abri de jardin
- Installation d'une serre
- Construction d'une véranda
- Construction d'un garage ou un carport
- Construction d'une terrasse
- Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur
- Pose de panneaux solaires
- Mur et clôture
- Cabane de chantier
- Installation de caravane, container dans votre jardin
- Changement de destination

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date de dépôt de la DP en mairie, en dehors du secteur des bâtiments de France.

Dans le secteur protégé le délai sera de 2 mois.

Sécurité informatique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique

LES 10 MESURES ESSENTIELLES POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



Que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel, l'utilisation des outils numériques ne cesse de croître et de se diversifier. Ordinateurs de bureau ou portables, téléphones mobiles, tablettes, objets connectés... Ils font de plus en plus partie de notre quotidien. Cette intensification des usages représente pour les cybercriminels une opportunité de développer leurs attaques. Comment se protéger au mieux face à ces risques ? Voici 10 bonnes pratiques essentielles à adopter pour assurer votre sécurité numérique.

- 1 PROTÉGEZ VOS ACCÈS AVEC DES MOTS DE PASSE SOLIDES**
 - Longueur 12 caractères minimum
 - Complexe ! Avec chiffres, lettres, majuscules, minuscules et caractères spéciaux.
 - Pas trop simples ou trop facile à trouver
 - A changer de temps en temps
 - Mots de passe différents pour chaque compte
 - Gestionnaire de mot de passe
 - Double authentification dès que possible
- 2 APPLIQUEZ LES MISES À JOUR DE SÉCURITÉ SUR TOUS VOS APPAREILS (PC, TABLETTES, TÉLÉPHONES...), DÈS QU'ELLES VOUS SONT PROPOSÉES**
 - Cela corrige des failles de sécurité !
- 3 UTILISEZ UN ANTIVIRUS**
 - Gratuit ou payant du moment qu'il est à jour
 - Il y a déjà un antivirus intégré à Windows (Defender) !
- 4 SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT**
 - Seul moyen de retrouver vos données (photos, fichiers, contacts, messages...) en cas de vol ou perte de données.
 - Sauvegarde régulière sur un support externe à votre équipement (clé ou disque USB)
 - Débrancher le support une fois la sauvegarde effectuée.
- 5 TÉLÉCHARGEZ VOS APPLICATIONS UNIQUEMENT SUR LES SITES OFFICIELS**
 - Installation uniquement depuis des sites ou magasins officiels des éditeurs (exemple : Apple App Store, Google Play Store)
 - Éviter les sites Internet suspects ou frauduleux
- 6 MEFIEZ VOUS DES MESSAGES INATTENDUS OU TROP ALLECHANTS**
 - Ne jamais cliquer sur un lien dans un message (mail ou sms)
 - Dans le doute, contacter l'expéditeur par un autre moyen
 - Ne jamais communiquer d'informations personnelles ou sensibles (codes ou autres)
- 7 VÉRIFIEZ LES SITES SUR LESQUELS VOUS FAITES DES ACHATS**
 - Vérifier la crédibilité de l'offre
 - Consultez les avis
 - Éviter d'enregistrer les moyens de paiement
 - Si possible vérifier le site marchand
- 8 MAÎTRISER VOS RESEAUX SOCIAUX**
 - Protégez vos comptes avec des mots de passe forts
 - Définissez les informations que vous souhaitez publier en privé ou en public
 - Ne publiez pas d'informations personnelles ou sensibles
 - Ne relayez pas d'informations dont vous ne connaissez pas les sources (fakes news)
 - Activez la double authentification quand c'est possible
- 9 ÉVITEZ LES RESEAUX WIFI PUBLICS OU INCONNUS**
 - En mobilité, privilégiez la connexion de votre abonnement téléphonique (3G ou 4G)
 - Les réseaux publics ne sont pas ou peu sécurisés
 - Si vous êtes connecté à un réseau public, n'effectuez pas d'opérations sensibles
- 10 SÉPAREZ VOS USAGES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS**
 - Ne pas utiliser sa messagerie personnelle à des fins professionnelles et inversement
 - Évitez autant que possible de faire transiter des données sur une clé USB de votre domicile à votre lieu de travail et inversement (privilégiez les clouds)



EN PARTENARIAT AVEC :
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Pour plus de renseignements : cybermalveillance.gouv.fr - cnil.fr - cyber.gouv.fr (ANSSI)

Tri compostage

DÉCHETS VERTS ET ALIMENTAIRES... Prêts à faire le grand seau !

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concernera tout le monde, professionnels comme particuliers.
Sur le territoire, compte tenu de la typologie de l'habitat, de type « mixte à dominante rurale » dont 1/4 de la population sur Le Puy en Velay et 1/2 sur l'aire urbaine, la Communauté d'Agglomération étudie la solution du compostage de proximité par compostage individuel ou collectif en apport volontaire.

DEPUIS 2005 LA COLLECTIVITÉ EST SUR LE TERRAIN

La collectivité n'a cependant pas attendu les directives de la loi AGECE pour accompagner ses administrés dans leur démarche de compostage, proposant depuis 2005 des composteurs à tarif privilégié sur son territoire et s'attachant des compétences d'un maître-composteur pour guider les citoyens dans leur démarche de tri. A ce jour le taux d'équipement est estimé à 20% !

UNE ENQUÊTE POUR SAVOIR OÙ NOUS EN SOMMES !

Du 2 au 30 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération a lancé une grande enquête auprès des usagers afin de connaître leurs pratiques actuelles en matière de gestion des biodéchets, d'estimer l'impact des dispositifs de promotion qui ont été mis en place et d'identifier les éventuels freins au déploiement.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF À PARTIR DE 2024 !

Cette enquête, dont les résultats vont permettre de faire émerger un plan d'actions pour le début de l'année, est un point d'étape essentiel et un outil d'aide indéniable pour proposer une solution de tri à la source des déchets alimentaires et verts réfléchi, au regard des enjeux environnementaux et financiers propres à notre bassin de vie, et adaptée à chaque typologie d'usagers.

QUE CONTIENT VOTRE POUBELLE ?

35%
Papiers et emballages

27%
Déchets organiques compostables

5% Déchets bénéficiants de filières dédiées (textiles, électroménager, etc.)

14%
Textiles sanitaires

19%
Autres déchets

Déchets non valorisables



C'EST QUOI UN BIO-DÉCHET ?

Ce sont les déchets organiques putrescibles.

Les déchets verts :

- tontes de pelouse et fauchage,
- feuilles mortes,
- tailles d'arbustes et de haies,
- brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Les déchets alimentaires :

- restes de repas ou de préparation de repas (épluchures)
- produits périmés non consommés.



Plus d'infos : SICTOM Emblavez Meygal - La Croix de Jalore - 43800 Rosières
04 71 57 40 64



A ce jour, la collecte et le traitement des déchets ménagers de votre commune se fait par délégation au SICTOM Emblavez Meygal

LE SAVEZ-VOUS ?

Au 1^{er} janvier 2025, la collecte et le traitement des déchets ménagers de votre territoire seront gérés par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

L'harmonisation fonctionnelle se fera progressivement, dans un réel souci d'amélioration du service qui vous est apporté.

EN PRATIQUE, À CE JOUR COMMENT TRIER VOS BIO-DÉCHETS ?

• HABITAT RESIDENTIEL :

Commandez votre composteur :

- Par tél : 04 71 57 40 64
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)
- Par mail : sictomemblavezmeygal@orange.fr

+ bioseau livré avec votre composteur



Plus d'infos : SICTOM Emblavez Meygal - La Croix de Jalore - 43800 Rosières
04 71 57 40 64

